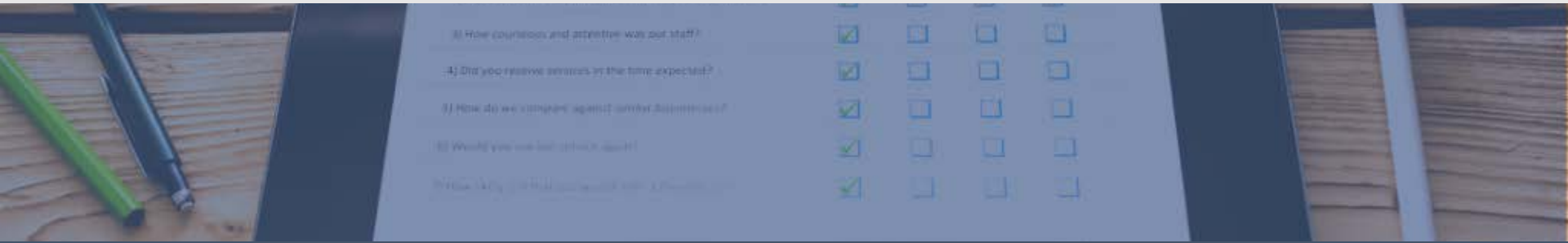




Association de l'industrie touristique du Canada

SONDAGE

Accès au programme de crédit aux entreprises par le secteur du tourisme



Introduction

Le 6 mai 2020, l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC) a lancé un sondage à l'échelle de l'industrie sur le Programme de crédit aux entreprises (PCE) afin de recueillir plus d'informations sur les aspects du programme qui fonctionnent et ceux qui ne fonctionnent pas pour ceux qui tentent d'accéder à des fonds. Avec près de 250 réponses, l'AITC a pu recueillir des informations auprès d'un large échantillon d'entreprises du secteur du tourisme.

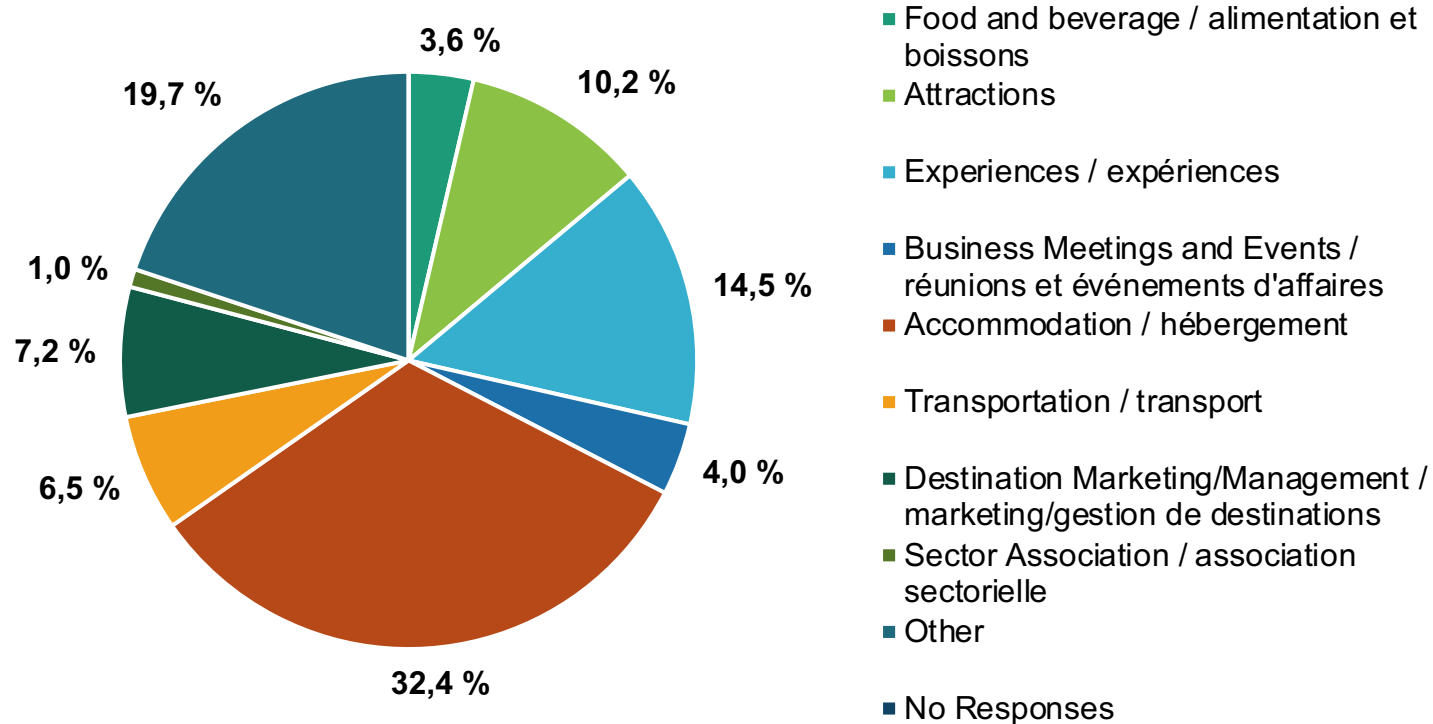
L'AITC comprend que le PCE a été ajusté pour répondre aux besoins des entreprises moyennes de plus grande taille le jour de la clôture de ce

sondage (le 11 mai). De plus, les grandes entreprises ont accès à des soutiens de liquidité dans le cadre du nouveau programme CUGE. Bien que l'AITC soit heureuse de ces mesures, les résultats de ce sondage démontrent que la grande majorité de ceux qui n'ont pas pu accéder au programme font toujours partie de la catégorie des petites entreprises, et que d'autres ajustements doivent être apportés au programme PCE pour s'assurer que les entreprises du secteur du tourisme ont accès à des fonds qui leur permettront de garder leurs portes ouvertes dans une économie post-COVID-19.

Le secteur du tourisme a connu une croissance exceptionnelle ces dernières années. Par conséquent, de nombreuses nouvelles entreprises qui étaient florissantes ces dernières années sont incertaines de leur avenir. De nombreux répondants sont des micro-entreprises ou de très petites entreprises propriétaires-exploitantes qui sont contraintes de cesser leurs activités en raison de réglementations gouvernementales. Cependant, malgré les fermetures forcées par le gouvernement, il n'existe aucune aide gouvernementale pour soutenir ces entreprises qui, dans des circonstances normales, continueraient à prospérer. Les circonstances

actuelles et la nécessité pour ces entreprises de trouver des financements auprès de prêteurs privés à but lucratif ont fait que beaucoup d'entre elles sont considérées comme trop risquées pour de nouveaux investissements. Cela représente un échec substantiel du gouvernement à protéger les entreprises et les travailleurs qui ont été encouragés à investir leur temps, leur énergie et leur propre argent dans les entreprises touristiques sous l'encouragement du gouvernement au cours des dernières années.

Répartition des réponses par secteur :



“Les "autres" réponses comprenaient les opérateurs de voyages réceptifs, les guides de chasse, les petites compagnies aériennes, les agences de voyage, les opérations de détail et les théâtres

Taille de l'entreprise

La grande majorité des répondants sont des petites entreprises, dont le chiffre d'affaires total est inférieur à 2 millions de dollars par an. Cette répartition est généralement représentative de la composition du secteur du tourisme dans son ensemble.

Niveaux de soutien actuels

Dans les conditions commerciales actuelles de COVID-19, une écrasante majorité de 52 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles étaient confrontées à une fermeture imminente sans autre soutien financier dans les trois mois à venir. Au total, 83 % des répondants sont confrontés à la fermeture de leur entreprise dans les prochains six mois compte tenu des conditions commerciales actuelles et des niveaux de soutien actuels.

Demandes au PCE

36 %

**des répondants ont
demandé un financement
au titre du PCE**

Sur ce nombre, 37
seulement (soit 12 % du
total des répondants à
l'enquête) ont vu leur
demande acceptée.

Demandes au PCE

Les personnes dont la demande de financement a été refusée ont fait part d'un certain nombre de raisons. Voici quelques réponses courantes :

- Des processus peu clairs de la part de leur institution de crédit / l'institution de crédit a informé les entreprises que le programme n'est pas encore en cours
- Inéligibilité des organismes à but non lucratif
- L'entreprise est trop petite pour être éligible sur la base de la masse salariale totale, ou les propriétaires-exploitants qui ne perçoivent pas de salaire ne sont pas éligibles en raison de l'absence de masse salariale
- La masse salariale des entreprises est trop importante pour être éligible
- Rejeté sur la base d'un historique de crédit insuffisant pour l'entreprise et du ratio d'endettement (entreprise dans les premières années d'activité)
- La banque les a jugées trop risquées en raison de la nature des activités touristiques dans le climat actuel
- Ne sont pas considérés comme ayant une garantie crédible ou exigent un " co-signataire " pour le prêt
- Entreprise jugée inéligible en raison d'un prêt d'actionnaire

Plusieurs personnes interrogées ont également indiqué que, bien qu'elles aient déposé leur demande à la mi-mars, elles n'ont toujours pas eu de nouvelles, si leur demande a été approuvée ou refusée.

Autres formes d'assistance

De nombreuses personnes sondées ont demandé d'autres mesures d'assistance. 49 % ont eu recours au programme SSUC, les plans de paiement différé et le Compte d'urgence pour les entreprises canadienne étant également des programmes populaires.

Dans la catégorie "autre", le programme le plus souvent cité est la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et les prêts aux entreprises sans intérêt de 40 000 \$. Le travail partagé et les aides provinciales ont également été mentionnés.

De nombreuses entreprises ont également indiqué qu'elles n'avaient pas demandé de soutien. Les raisons les plus couramment citées sont les suivantes :

- Saisonnalité - elles ne peuvent pas encore faire état de pertes de revenus car les activités n'ayant pas commencé avant le 1er mai ou plus tard
- Le statut d'organisation à but non lucratif ou d'OMD les rend inéligibles à l'aide
- Incapables de justifier l'augmentation de leurs dettes, surtout s'ils ne peuvent pas rembourser leurs prêts/n'ont pas de revenus cette saison
- Les propriétaires ne participeront pas aux programmes d'aide pour loyer commerciale - cette réponse a été très fréquente
- Ils ont retardé leur demande dans l'espoir de recevoir un financement plus proche de la haute saison, où il y aura une perte de revenus plus importante à compenser
- La confusion règne quant à savoir où et comment demander les différentes mesures



600-116 rue Lisgar
Ottawa (Ontario) K2P 0C2



communications@tiac-aitc.ca



(613) 238 7887